

COMPRENDRE L'ECOGESTE

Bois précieux, espèces aux propriétés médicinales, chasse et pêche, nouveaux animaux de compagnie... La surexploitation a conduit à la réduction des populations de nombreuses espèces, voire à leur extinction.

Malgré des règlementations qui les protègent, certaines espèces menacées elles font toujours l'objet de braconnage et d'exploitation illégales.

Certaines espèces peuvent toujours être exploitées, mais des règlementations et des quotas doivent être respectés afin de permettre à la ressource de se renouveler

Pour ne pas être complice de l'exploitation d'espèces protégées, j'agis au quotidien!



Je respecte les règlementations de pêche et ne prélève pas plus qu'autorisé



Je me renseigne sur la provenance de ce que j'achète



Je ne rapporte pas d'animaux ou de végétaux dans mes bagages.







